



Concerne le devoir d'un patron

Par **abou el seoud**, le **04/02/2010** à **16:21**

Bonjour,
Je voudrais vous posez une petite question.
Voilà, je suis arrivé dans la régions il y a maintenant trois mois, je postule avec mon compagnon dans toutes les entreprises où notre statue nous le permet.
Trois mois après nous avons eu 0 réponse.
Est-ce que les patrons ont le droit de nous laisser dans un tel silence?
J'ai la terrible impression qu'il n'y a aucun respect, c'est horrible.
Merci d'avance.

Par **fif64**, le **04/02/2010** à **17:00**

Il n'y a aucun contrat vous liant entre vous et ces personnes, elles ne font qu'ignorer vos candidatures. Donc oui, elles ont le droit. Ce n'est pas forcément humain par rapport à des personnes qui cherchent du travail, mais ce n'est pas interdit.